



PEGOMAS

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Commune de Pégomas - 2019

1. CONTEXTE GENERAL FINANCIER

Dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la commune est, chaque année, inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Promulguée le 7 Août 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en a modifié les modalités de présentation. Ainsi, l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

« Le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Concrètement, l'instauration d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) apporte les deux principales modifications suivantes :

- les informations figurant dans le ROB doivent faire l'objet d'une publication, notamment sur le site Internet de la commune (lorsqu'elle en possède un),
- le débat afférent à la présentation de ce rapport doit désormais obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique.

Enfin, le ROB doit dorénavant être transmis au représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'au président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont la commune est membre.

2. CADRE DE L'ELABORATION DU BUDGET 2019

Le projet de loi de finances 2019 :

Globalement, le projet de loi de finances pour 2019, présenté lundi 24 septembre au Conseil des ministres, ne prévoit pas de bouleversement majeur pour les collectivités mais procède à différents ajustements en vue de la loi dédiée à la réforme fiscale, attendue au printemps. Comme promis par le gouvernement en contrepartie des contrats financiers, les dotations resteront stables.

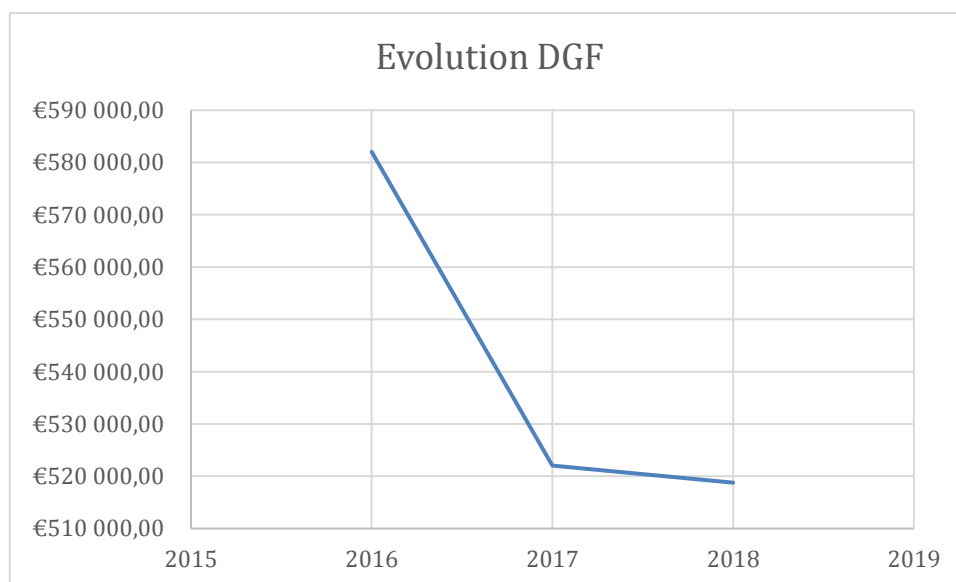
Le contexte financier :

Croissance des dépenses liée aux réformes imposées par l'Etat :

- L'augmentation des dépenses de personnel,
- La suppression des emplois aidés,
- La sécurité des établissements,
- La suppression progressive de la taxe d'habitation
- Le transfert de certains actes aux mairies (PACS, changement de prénom, aide à la population pour effectuer les démarches en ligne telles que les cartes grises, les permis de conduire...)

Baisse des dotations DGF à la commune de Pégomas :

| | |
|------|-----------|
| 2016 | 582 037 € |
| 2017 | 522 037 € |
| 2018 | 518 775 € |



Malgré ce contexte financier, la ville de Pégomas souhaite:

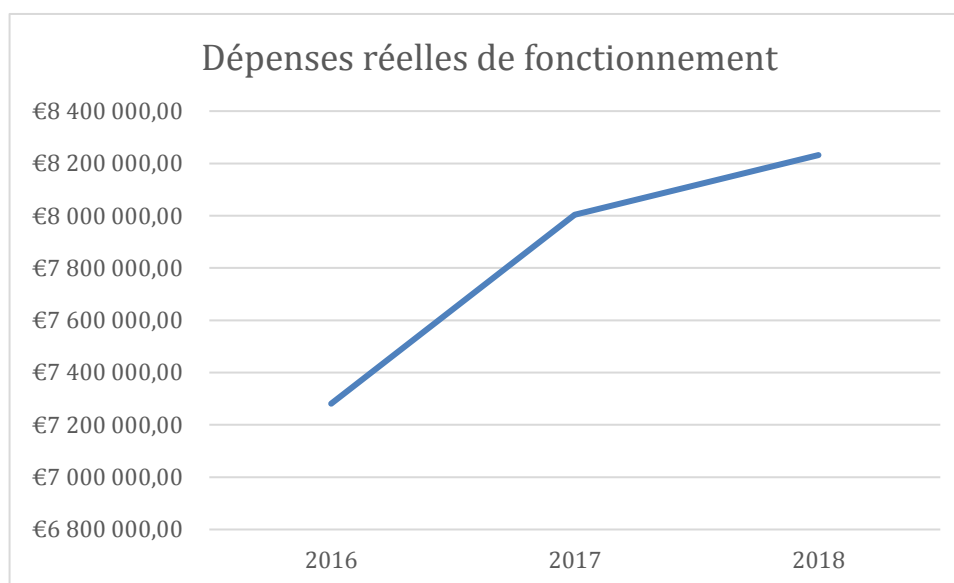
- Maintenir le niveau des services offerts à la population,
- Maintenir les taux de la fiscalité locale votés en 2016 par la commune et inchangés depuis.

3. ANALYSE RETROSPECTIVE 2016 – 2018 DU BUDGET DE LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses de la section de fonctionnement

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement | 7 281 136,90 € | 8 003 226,08 € | 8 231 816,29 € |
| Charges à caractère général | 1 239 152,67 € | 1 708 421,81 € | 1 946 247,05 € |
| Charges de personnel | 5 075 419,20 € | 5 288 207,45 € | 5 343 972,39 € |
| Atténuations de produits (<i>pénalités SRU...</i>) | 312 777,60 € | 368 020,14 € | 370 591,66 € |
| Autres charges de gestion courante - <i>Indemnités élus, service d'incendie, CCAS...</i> | 435 456,30 € | 378 265,83 € | 391 348,46 € |
| Charges financières (<i>intérêts</i>) | 202 877,81 € | 104 950,87 € | 162 009,95 € |
| Charges exceptionnelles | 6 450,32 € | 11 566,98 € | 17 646,78 € |



Il est à noter une augmentation des charges de personnel constante entre 2016 et 2018 bien qu'en 2016 des charges sont venues s'ajouter : l'embauche de deux personnels de police municipale, l'augmentation des taux de cotisation patronale de l'IRCANTEC, l'application de la réforme des agents de catégorie B, la revalorisation du point d'indice au mois de juillet 2016 et l'augmentation des heures travaillées de la police municipale induite par l'état d'urgence du pays.

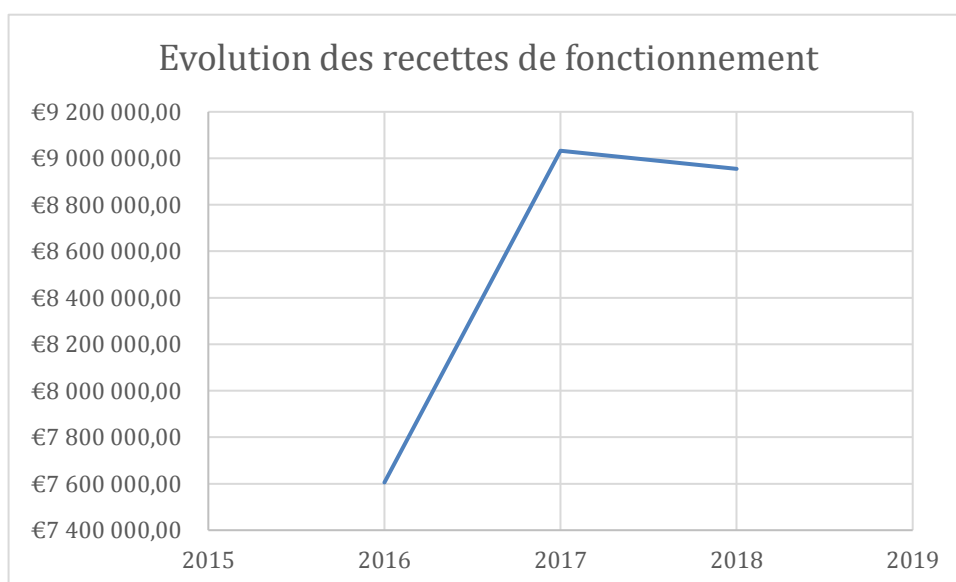
Puis en 2017, la deuxième partie de la revalorisation du point d'indice au mois de février et la reprise du personnel de la caisse des écoles. Cette dernière explique également la forte

augmentation des dépenses de fonctionnement (cantine, fournitures scolaires, frais de transports...)

Concernant l'année 2018, l'augmentation des charges de personnel a été subie par l'augmentation de l'assurance groupe des agents ainsi qu'un rappel sur l'année N-1, deux agents dont les grades sont avancés, sont en longue maladie. Il a donc fallu payer leurs salaires ainsi que palier leurs absences par des remplacements. L'assurance nous rembourse une partie de leurs salaires, toutefois dans la section charges de personnel, la dépense apparait. Enfin, une augmentation de la fréquentation dans les écoles, périscolaires et centre de loisirs a obligé la mairie à embaucher du personnel. Ces éléments occasionnent une augmentation d'environ 120 000 euros.

Evolution des recettes de la section de fonctionnement

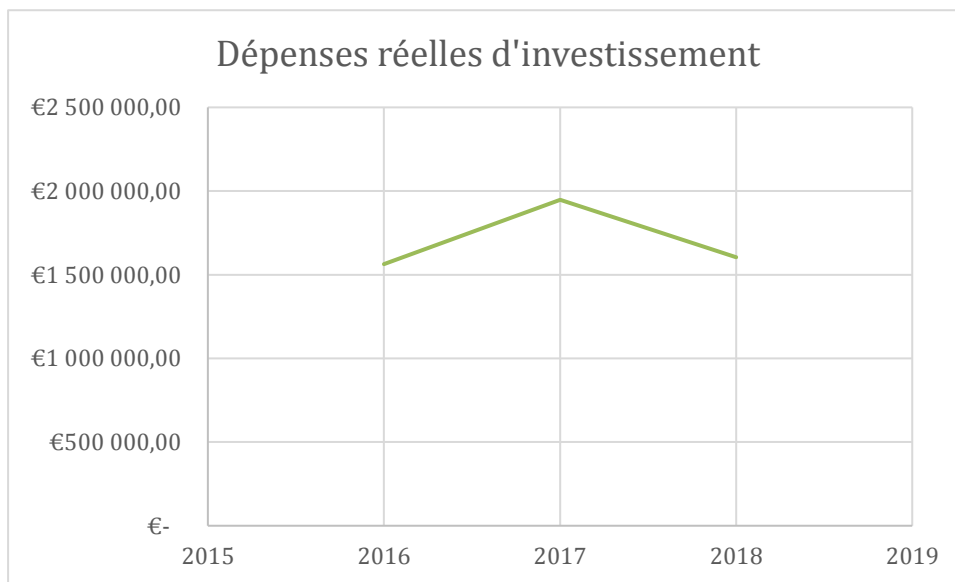
| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Atténuations de charges <i>Remboursement rémunérations de personnel</i> | 227 279,45 € | 91 402,49 € | 118 015,65 € |
| Produits des services <i>Concessions cimetières, redevances services à caractère social...</i> | 991 931,02 € | 2 075 533,54 € | 2 168 021,32 € |
| Impôts et taxes | 4 996 629,65 € | 5 383 649,01 € | 5 349 322,38 € |
| Dotations et participations | 1 237 398,51 € | 1 363 071,03 € | 1 148 099,30 € |
| Autres produits gestion courante | 76 073,36 € | 78 665,13 € | 81 882,91 € |
| Produits financiers | | | |
| Produits exceptionnels | 75 839,91 € | 40 277,48 € | 89 957,55 € |
| Recettes réelles de fonctionnement | 7 605 151,90 € | 9 058 886,20 € | 8 955 299,11 € |



SECTION D'INVESTISSEMENT

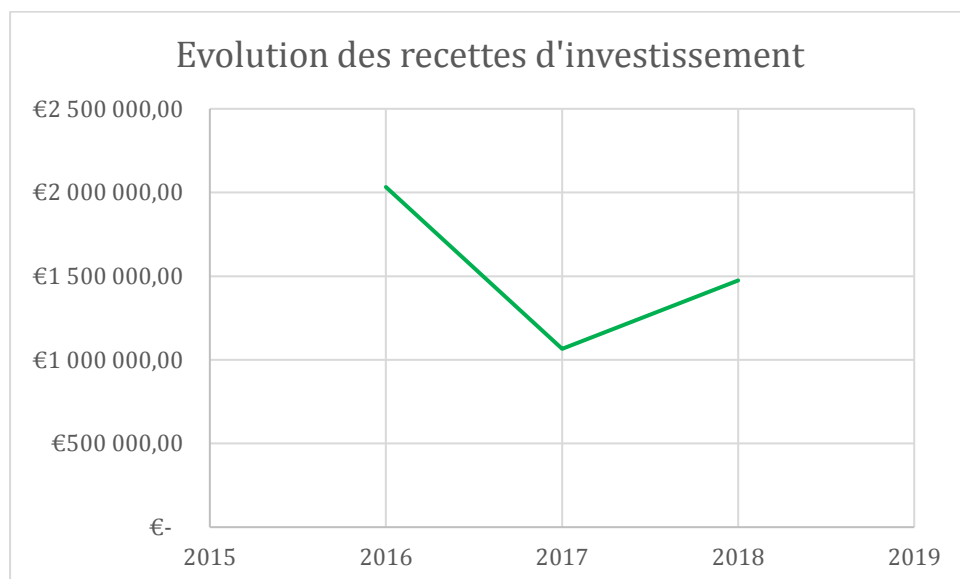
Evolution des dépenses de la section d'investissement

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Immobilisations corporelles <i>(réseaux de voirie, cablés, d'électrification, mobilier...</i> | 971 230,50 € | 1 588 584,65 € | 1 362 037,07 € |
| Immobilisations en cours | 307 869,40 € | - € | - € |
| Remboursement d'emprunts | 274 202,98 € | 298 819,95 € | 242 356,90 € |
| Autres immobilisations financières | 10 000 € | - € | - € |
| Dépenses réelles d'investissement | 1 563 302,88 € | 1 947 693,97 € | 1 604 393,97 € |



Evolution des recettes de la section d'investissement

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Subventions d'investissement | 422 614,20 € | 311 074,36 € | 611 608,23 € |
| Dotations fonds divers réserves <i>FCTVA et TLE</i> | 649 960,35 € | 181 938,50 € | 262 554,62 € |
| Dotation fonds divers réserves <i>Excédent de fonctionnement</i> | 350 000,00 € | 300 000,00 € | 600 000,00 € |
| Autres immobilisations financières | 10 000,00 € | | |
| Emprunts | 600 000,00 € | | |
| Immobilisations corporelles | | 205 € | |
| Recettes réelles d'investissement | 2 032 574,55 € | 1 065 670,52 € | 1 474 162,85 € |



4. ETAT BUDGET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE 2018

EXPLOITATION

| LIBELLE | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
|--------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Résultats reportés 2017 | | 352 129,30 € |
| Opérations de l'exercice | 218 419,78 € | 239 087,76 € |
| TOTAUX | 218 419,78 € | 591 217,06 € |
| Résultats de clôture | | 372 797,28 € |

INVESTISSEMENTS

| LIBELLE | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
|--------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Résultats reportés 2017 | | 1 213 538,61 € |
| Opérations de l'exercice | 85 178,98 € | 233 809,40 € |
| TOTAUX | 85 178,98 € | 1 447 348,01 € |
| Résultats de clôture | | 1 362 169,03 € |

ENCOURS DE LA DETTE :

Pas d'emprunt

LISTE DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC :

Groupe Lyonnaise des Eaux SUEZ (délégation du service public d'assainissement)

TABLEAU DES ACQUISITIONS ET CESSIONS

Néant

5. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

1. Les recettes de fonctionnement:

LES GRANDES LIGNES...

- **Fiscalité directe**
 - ✓ Reconduction des taux votés en 2016
- **Dotations / subventions**
 - ✓ Aucune information communiquée par l'Etat au moment de la préparation du ROB
- **Autres recettes**
 - ✓ Recettes tarifaires*
 - ✓ Droits de mutation**
 - ✓ Maintien de l'attribution de compensation de 774 676 €
 - ✓ Intégration par anticipation du résultat de l'année 2018

() Activités générant une recette tarifaire pour la ville: accueil périscolaire, restauration scolaire, et plus généralement l'ensemble des services assortis d'un tarif proposés par la ville.*

*(**) Droits de mutation: quote-part revenant à la commune des droits et taxes perçus par les notaires lors du changement de propriétaire des immeubles.*

2. Les dépenses de fonctionnement:

- **Les frais de personnel**

La commune devra conserver l'évolution constante des dépenses de personnel car des changements sur l'année 2019 sont prévus :

- ✓ Mise en œuvre de la réforme de modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations.
- ✓ Police municipale : nomination de l'ASVP en tant que gardien brigadier suite à la réussite du concours de police municipale, recrutement d'un nouveau policier municipal .
- ✓ Etc...

- **Les dépenses de gestion**

L'objectif volontariste fixé aux services de la commune est de maintenir au niveau proche du réalisé 2018.

- **Les subventions versées aux associations**

Stabiliser voire réduire le montant des subventions votées.

- **Les intérêts de la dette**

Le montant des intérêts pour l'exercice 2019 s'élève à 173 874,24 €

3. L'endettement de la ville

Il se compose de 6 emprunts comme suit :

| Désignation | Banques | Montant | Capital restant dû au 31/12 | Durée | Taux | Fin de l'emprunt |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------|-----------------------------|--------|--------|------------------|
| Programme d'investissement | CRCA | 1 840 000.00 € | 1 051 428.58 € | 25 ans | 5.4 % | 2033 |
| Programme d'investissement | CRCA | 1 658 020.43 € | 1 099 145,45 € | 25 ans | 5.45 % | 2033 |
| Programme d'investissement | Caisse d'Epargne | 1 000 000.00 € | 685 855,41 € | 25 ans | 5.32 % | 2033 |
| Programme d'investissement | Caisse d'Epargne | 1 000 000.00 € | 800 000 € | 20 ans | 2.10 % | 2035 |
| Création périscolaire | Caisse d'Allocations familiales | 60 000.00 € | 36 000 € | 10 ans | 0 % | 2025 |
| Acquisition local police municipale | CRCA | 600 000.00 € | 543 114,78 € | 25 ans | 2.05 % | 2041 |

Rappel: le remboursement du capital est une dépense d'investissement.

6. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2019

1. La Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI):

La PPI transcrit les volontés de réalisation de projets sur le mandat, avec un découpage dans le temps.

La commune de Pégomas ne prévoit pas de réalisation d'envergure nécessitant un étalement des dépenses sur plusieurs exercices.

2. Travaux de voirie et réseaux

Réfection de l'enrobé et goudronnage de divers chemins communaux

Installation de réseaux d'eaux pluviales

Aménagements trottoirs

3. Acquisitions

Deuxième partie du terrain situé en face de la poste

Terrain à Cabrol

Deux camions pour les services techniques : un pour la maintenance, un pour le nettoyage.

4. Travaux divers

- Travaux d'aménagement dans les écoles (changement des sols souples des jeux extérieurs, pose de climatisations, extension d'un périscolaire, changement et motorisation d'un portail...)

- Cimetière Clavary : création de plaines terre

- Stade : étanchéité d'une partie ou de l'ensemble du complexe, changement des protections murales du dojo, réhabilitation d'un vestiaire.
- Aménagement du nouveau jeu de boules

5. Sécurité

Extension du système de vidéo-protection

Mise en place d'une campagne de débroussaillage

Acquisition d'une bache incendie de 120 m3

6. Assainissement

La dette : la collectivité n'a pas d'emprunt et utilise ses fonds propres pour les dépenses d'investissement.

Les recettes d'investissement sont constituées de l'autofinancement, du transfert d'une partie de l'excédent de la section d'exploitation et de la TVA.

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation du renforcement du réseau d'assainissement sur l'avenue Frédéric Mistral. Ce nouveau réseau permettra en cas de fortes pluies, que les réseaux des quartiers situés en amont, ne débordent plus.

Le coût estimatif des travaux est de 1 200 000 euros.